

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

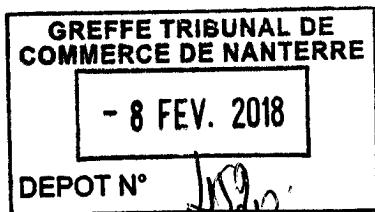
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 08230

Numéro SIREN : 798 455 325

Nom ou dénomination : A.R.S & CO

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2018 sous le numéro de dépôt 4520



Comptes annuels 2017

Période du 01/04/2016 au 31/03/2017

A.R.S & CO

19, rue Frédéric Clavel
92150 SURESNES

Je soussigné **A. AICHOUCHE** Rachid
Dirigeant de la Société **A.R.S. & CO**
atteste sur l'honneur que la présente copie
est conforme à l'original
Fait le **29/09/17** à **Suresnes**

open conseil

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
9 rue Lasson - 75012 Paris

Agence Champigny :
10-14 Avenue Roger Salengro - 94500 Champigny-Sur-Marne

Agence Paris Ouest- La Défense :
5 quai Dion Bouton - 92800 Puteaux

Agence Paris Est - Marne la Vallée :
31 Av André-Marie Ampère - 77420 Champs sur Marne

Tél. 01 58 53 57 57

Fax. 01 58 53 57 58

E-mail : info@openconseil.com

Web. www.openconseil.com

 Sommaire

Etats de synthèse	1
Bilan	2
Compte de Résultat	4
Annexe	5
Règles et méthodes comptables	6
Notes sur le bilan	8
Notes sur le compte de résultat	13
Autres informations	14

Comptes annuels

2017

Période du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etats de synthèse

Bilan

Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	18 497	10 943	7 554	11 896
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	360 000		360 000	360 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				36 000
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 260		1 260	19 043
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	463		463	784
Autres créances	159 834		159 834	16 697
Divers				
Avances, acptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	105 677		105 677	168 575
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				

Bilan

Capitaux propres			
Capital social ou individuel		330 000	330 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		25 050	23 192
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		225 455	208 732
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		46 791	18 581
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts			
Découverts et concours bancaires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits			
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		3	3 025
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 124	4 128
Personnel		3 332	1 510
Organismes sociaux		1 899	17 827
Etat, Impôts sur les bénéfices			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires			6 000
Etat, Obligations cautionnées			
Autres dettes fiscales et sociales		135	
Dettes fiscales et sociales		5 366	25 337
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
Ecart de conversion - Passif			

Compte de Résultat

PRODUITS					
Ventes de marchandises					
Production vendue	10 000	100,00	60 000	100,00	-50 000
Production stockée					
Subventions d'exploitation					
Autres produits	1 500	15,00	1		1 499
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Achats de marchandises					
Variation de stock (m/ses)					
Achats de m.p & aut.approv.					
Variation de stock (m.p.)					
CHARGES					
Autres achats & charges externes	2 867	28,67	10 054	16,76	-7 188
Impôts, taxes et vers. assim.	660	6,60	822	1,37	-162
Salaires et Traitements	22 176	221,76	21 150	35,25	1 027
Charges sociales	1 110	11,10	5 441	9,07	-4 331
Amortissements et provisions	4 342	43,42	4 297	7,16	45
Autres charges	5	0,05	5	0,01	
Produits financiers	69 455	694,55	1 338	2,23	68 117
Charges financières	3 004	30,04	32	0,05	2 972
Opérations en commun					
Produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles					
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices			957	1,59	-957

Comptes annuels

2017

Période du 01/04/2016 au 31/03/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A.R.S & CO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2017, dont le total est de 634 789 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 46 791 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 260 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 497			18 497
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	360 000			360 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 601	4 342		10 943
- Emballages récupérables et divers				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 161 557 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé	161 557	161 557	
Charges constatées d'avance			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 330 000,00 euros décomposé en 33 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 493 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 124	2 124		
Dettes fiscales et sociales	5 366	5 366		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3	3		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	3			

Charges à payer

Fournisseurs - fact. non parvenues	2 004
Dettes provis. pr congés à payer	2 016
Charges sociales s/congés à payer	237
Etat - autres charges à payer	135

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

A.R.S. & CO

Société par actions simplifiée au capital de 330 000 euros

Siège social : 19, rue Frédéric Clavel

92 150 SURESNES

798 455 325 R.C.S. NANTERRE

A.R.S. & CO

Commissariat aux comptes au 31 Mars 2017

SOMMAIRE

INFORMATIONS

1. Rapport Général
2. Rapport Spécial
3. Comptes annuels

M. Emmanuel YAMDJEU

Expert-comptable inscrit au tableau de l'ordre de la région parisienne

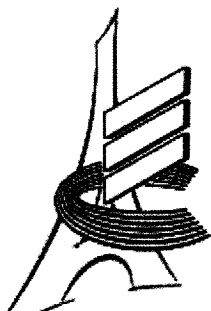
Commissaire aux comptes auprès de la Cour d'appel de Paris

SIRET : 398 357 145 00026 APE : 6920Z

Tél : 01 48 51 99 45 ou 01 49 41 00 12

Fax : 01 48 51 99 42 Email : cageic@cageic.com

1, rue du 11 Novembre 1918 94350 Villiers sur Marne



Emmanuel YAMDJEU

Expert Comptable – Commissaire aux Comptes
Inscrit à l'Ordre de Paris / Ile de France

Siret 398 357 145 00026 APE 6920Z

Tel : 01 49 41 00 12 ou 01 48 51 99 45

Fax : 01 48 51 99 42

email : cageic@cageic.com

1, rue du 11 Novembre 1918 – 94 350 Villiers s/Marne

88, Rue Robespierre - 93 100 Montreuil

SASU A.R.S & CO

19, Rue Frédéric Clavel

92 150 SURESNES

798 455 325 RCS NANTERRE

RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale ordinaire en date du 16 Septembre 2013, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017 sur

- le contrôle des comptes annuels de la société SAS A.R.S. & CO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

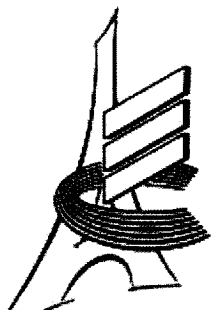
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'actionnaire unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Villiers S /Marne, le 02 Septembre 2017

Le Commissaire aux comptes

Emmanuel YAMDJEU





Emmanuel YAMDJEU

Expert Comptable – Commissaire aux Comptes
Inscrit à l'Ordre de Paris / Ile de France

Siret 398 357 145 00026 APE 6920Z

Tel : 01 49 41 00 12 ou 01 48 51 99 45

Fax : 01 48 51 99 42

email : cageic@cageic.com

1, rue du 11 Novembre 1918 – 94 350 Villiers s/Marne

88, Rue Robespierre - 93 100 Montreuil

SASU A.R.S & CO

19, Rue Frédéric Clavel

92 150 SURESNES

798 455 325 RCS NANTERRE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES DE L'EXERCICE CLOS LE 31
MARS 2017**

Messieurs les Actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 17 des statuts, je n'ai été avisé d'aucune des conventions visées à l'article L.227-12 et autres conditions prévues par l'article L.225-43 du Code de commerce, qui sont intervenues au cours de l'exercice, ainsi que des exercices antérieurs entre la société et les personnes suivantes :

- Concernant le compte courant de la société CLOP JOUFFROY.

Les avances faites par la société CLOP JOUFFROY ont été rémunérées au taux de 2,15% .

- Concernant le compte courant entre la société ARS et la société ARSA ;

Les avances faites entre les deux sociétés ont été rémunérées au taux de 2,15%.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'a été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Villiers S/Marne, le 02 Septembre 2017

Le Commissaire aux Comptes



Emmanuel YAMDJEU

Bilan

	2016	2017	2018	2019
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	18 497	10 943	7 554	11 896
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	360 000		360 000	360 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				36 000
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 260		1 260	19 043
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	463		463	784
Autres créances	159 834		159 834	16 697
Divers				
Avances, acptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	105 677		105 677	168 575
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				

Bilan

Capitaux propres		
Capital social ou individuel	330 000	330 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 050	23 192
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	225 455	208 732
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	46 791	18 581
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3	3 025
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 124	4 128
Personnel	3 332	1 510
Organismes sociaux	1 899	17 827
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		6 000
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	135	
Dettes fiscales et sociales	5 366	25 337
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion - Passif		

Compte de Résultat

PRODUITS					
Ventes de marchandises					
Production vendue	10 000	100,00	60 000	100,00	-50 000
Production stockée					
Subventions d'exploitation					
Autres produits	1 500	15,00	1		1 499
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Achats de marchandises					
Variation de stock (m/ses)					
Achats de m.p & aut.approv.					
Variation de stock (m.p.)					
CHARGES					
Autres achats & charges externes	2 867	28,67	10 054	16,76	-7 188
Impôts, taxes et vers. assim.	660	6,60	822	1,37	-162
Salaires et Traitements	22 176	221,76	21 150	35,25	1 027
Charges sociales	1 110	11,10	5 441	9,07	-4 331
Amortissements et provisions	4 342	43,42	4 297	7,16	45
Autres charges	5	0,05	5	0,01	
Produits financiers					
Produits financiers	69 455	694,55	1 338	2,23	68 117
Charges financières	3 004	30,04	32	0,05	2 972
Opérations en commun					
Produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles					
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices			957	1,59	-957

Comptes annuels

2017

Période du 01/04/2016 au 31/03/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A.R.S & CO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2017, dont le total est de 634 789 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 46 791 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 260 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 497			18 497
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	360 000			360 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 601	4 342		10 943
- Emballages récupérables et divers				

A.R.S & CO

Société Par Actions Simplifiée au capital de 330 000.00 €

Siège social : 19, rue Frédéric Clavel

92150 SURESNES

798 455 325 RCS NANTERRE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 SEPTEMBRE 2017

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2017, s'élevant à 46 791 €, de la manière suivante :

Origine de l'affectation :

- Un résultat bénéficiaire de l'exercice de	46 791.00 €
- Un compte « Autres réserves » antérieur bénéficiaire de	225 455.00 €

	272 246.00 €

Affectation du résultat

- A la réserve légale, la somme de	4 679.00 €
(représentant au moins 10 % du bénéfice)	
- Le solde au compte « Autres réserves », soit la somme de :	267 567.00 €

	272 246.00 €

En conséquence :

La réserve légale s'élève à 29 729 euros.

Le compte « Autres réserves » s'élève à 267 567 euros.

Les capitaux propres de la société sont de 627 296 euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Certifiée conforme
L'associé unique



A.R.S & CO

Société Par Actions Simplifiée au capital de 330 000.00 €

Siège social : 19, rue Frédéric Clavel

92150 SURESNES

798 455 325 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017**

Le soussigné Rachid AICHOUCHE , associé unique et Président de la société **A.R.S & CO**, a établi, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017, le présent rapport sur la situation et l'activité de ladite société durant l'exercice écoulé.

Lecture est faite du rapport du Commissaire aux comptes.

Présentation des comptes

Sont reprises ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 10 000 € contre 60 000 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 83.33 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 31 160 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 4 342 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 26 591 € à 23 286 €, soit une diminution de 12.43 %, alors que l'effectif moyen est resté le même, soit 1 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à -19 660 € contre 18 232 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution.

Le résultat financier, d'un montant de 66 451 €, contre 1 306 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 46 791 €, contre 19 538 € au 31 mars 2016.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 46 791 €, représentant 467.91 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 18 581 €, soit 30.97 % du chiffre d'affaires.

Informations concernant les dettes fournisseurs

Je vous présente la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4 ; LME art. 24-II) pour les deux derniers exercices.

	DETTE TOTALE	NON ECHUE	ECHUE		
			< 30 jours	+ 30 jours	+ 45 jours
31/03/2017	120	-	120	-	-
31/03/2016	2124	-	2124	-	-

Devise : EUR

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Rappel des participations existantes

Notre société détient le contrôle de la société **CLOP JOUFFROY**.

Le pourcentage de capital détenu par notre société s'élève à 45 % du capital de la société contrôlée.

Notre société détient le contrôle de la société **ARZA**.

Le pourcentage de capital détenu par notre société s'élève à 10 % du capital de la société contrôlée.

Filiales et participations

Le tableau ci-dessous vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

Dénomination	Capital social	Nombre de parts détenues / valeur nominale	Quote-part du capital détenue (%)	Chiffre d'affaires H.T du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice
CLOP JOUFFROY	4 000 €	400 parts de 10 euro	45 %	490 630 €	7 332 €	150 000 €
ARZA	1 500 €	100 parts de 15 euros	10%	9 965 €	- 16 273 €	0 €

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes font ressortir un bénéfice de 46 791 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

Origine de l'affectation :

- Un résultat bénéficiaire de l'exercice de	46 791.00 €
- Un compte « Autres réserves » antérieur bénéficiaire de	225 455.00 €

	272 246.00 €

Affectation du résultat

- A la réserve légale, la somme de	4 679.00 €
(représentant au moins 10 % du bénéfice)	
- Le solde au compte « Autres réserves », soit la somme de :	267 567.00 €

	272 246.00 €

En conséquence :

La réserve légale s'élève à 29 729 euros.

Le compte « Autres réserves » s'élève à 267 567 euros.

Les capitaux propres de la société sont de 627 296 euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line and a small dot.